

/ Le 10 novembre 2009 /



Demande de gel des loyers pour 2010

Stéphane PEU, Président de Plaine Commune Habitat, Vice Président de la Fédération des Offices a proposé que l'Union Sociale pour l'Habitat demande un gel des loyers pour l'année 2010 contre compensation intégrale par l'Etat. Une proposition soutenue par le Conseil d'administration de Plaine Commune Habitat qui a voté un vœu dans ce sens.

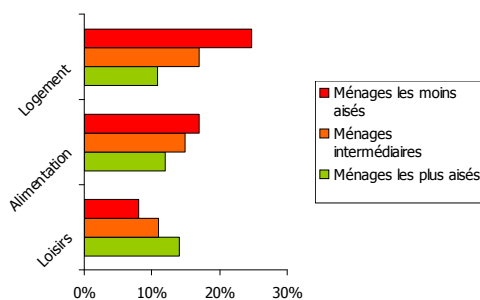
Cette demande de gel des loyers contre compensation est motivée :

- par le constat d'une augmentation inquiétante de la part du pouvoir d'achat des familles consacrées au logement (de 18 à 25 %) et par l'observation des conséquences de la crise financière sur les ménages logés dans le secteur du logement social, confrontés plus que les autres à la précarité et aux augmentations importantes des différentes charges.
- Par les choix opérés jusqu'ici par le Gouvernement et qu'il est urgent de rééquilibrer.

Les moyens de l'Etat se portent sur des dispositifs immobiliers de défiscalisation (DE ROBIEN – SCELLIER) qui ne se soucient nullement des types et des zones de demandes de logements et qui se traduisent par un coût global pour l'Etat de 560 millions d'euros en 2008, (soit au logement : 75 000 € alors que dans le même temps le coût d'un logement locatif social s'élève à 36 482 €). A contrario les aides à la pierre qui étaient de 800 millions d'euros en 2008 ne dépasseront pas les 350 millions d'euros en 2010, alors qu'il y a un déficit de 800 000 logements dont 500 000 logements sociaux dans le pays.

C'est pour répondre à l'urgence de plus de justice sociale et soucieux de la mise en oeuvre d'une véritable politique de logement locatif social qui prendrait réellement en compte les difficultés sociales des familles populaires et les réels besoins des demandeurs, que Plaine Commune Habitat souhaite un gel des loyers au titre de l'année 2010, en contrepartie d'une compensation par l'Etat. L'Office Public rejoint ainsi les principales associations de défense des consommateurs et locataires.

Consommation des Français en fonction du budget des ménages



- 30 %

c'est la chute des aides à la pierre pour la construction de logements sociaux entre 2001 et 2007.

Contact

Plaine Commune Habitat

Lucie GARRET

Direction de la Communication

01 48 13 62 22